

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 29.04.2021

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: PUR Floorline Komp B
- UFI: PX20-K0FX-M00G-AHHF
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Secteur d'utilisation
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- Emploi de la substance / de la préparation Durcisseur
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
Dold AG
Lack- und Farbenfabrik
Hertistrasse 4
CH-8304 Wallisellen
Telefon: +41 44 877 48 48
Telefax: +41 44 877 48 62
E-Mail: info@dold.ch
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Toxikologisches Zentrum, Zürich
+41 44 251 51 51, oder 145 (nur Schweiz)

* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 29.04.2021

Nom du produit: PUR Floorline Komp B

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

diisocyanate d'hexaméthylène

acétate de 2-butoxyéthyle

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

· Indications complémentaires:

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.


* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.


· Composants dangereux:

CAS: 28182-81-2 diisocyanate d'hexaméthylène 50-100%

NLP: 500-060-2  Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE

Reg.nr.: 01-2119485796-17 3, H335

CAS: 112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle ≤20%

EINECS: 203-933-3  Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox.

Reg.nr.: 01-2119475112-47 4, H332

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 29.04.2021

Nom du produit: PUR Floorline Komp B

(suite de la page 2)

CAS: 123-86-4	acétate de n-butyle	5-<10%
EINECS: 204-658-1	⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ STOT SE 3, H336	
Reg.nr.: 01-2119485493-29		
CAS: 822-06-0	diisocyanate d'hexaméthylène	≥0,1-<0,5%
EINECS: 212-485-8	⚠ Acute Tox. 2, H330; ⚠ Resp. Sens. 1, H334;	
Reg.nr.: 01-2119457571-37	⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Laver immédiatement à l'eau.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NO_x)

Monoxyde de carbone (CO)

Cyanure d'hydrogène (HCN)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 29.04.2021

Nom du produit: PUR Floorline Komp B

(suite de la page 3)

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbantes non combustibles (par exemple: sable, terre, kieselguhr).
Nettoyer avec solvants appropriés:
 mélange (inflammable!):
 - de l'eau 45 Vol. %
 - ethanol ou isopropanol 50 Vol. %
 - solution ammoniacale (densité = 0.88) 5 Vol. %
 comme alternative (pas inflammable!):
 - de l'eau 95 Vol. %
 - carbonate de sodium 5 Vol. %
En cas de dispersion accidentelle recueillir avec les mêmes matériaux absorbantes et les disposer quelques jours en emballages ouvertes afin d'éviter des possibles réactions. Placer après les fûts en emballages solidement fermés en vue de l'élimination selon les réglementations locales en vigueur (voir rubrique 13).
- 6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun:
Ne pas stocker avec des réducteurs, des composés de métaux lourds, des acides ou des alcalis.
Ne pas stocker avec les aliments.
- Autres indications sur les conditions de stockage:
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- Classe de stockage: 3
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 29.04.2021

Nom du produit: PUR Floorline Komp B

(suite de la page 4)

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle
- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

28182-81-2 diisocyanate d'hexaméthylène

VLE Valeur momentanée: 1 mg/m³

112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle

VLEP Valeur momentanée: 333 mg/m³, 50 ppm
Valeur à long terme: 66,5 mg/m³, 10 ppm
risque de pénétration percutanée

123-86-4 acétate de n-butyle

VLEP Valeur momentanée: 940 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

VLEP Valeur momentanée: 0,15 mg/m³, 0,02 ppm
Valeur à long terme: 0,075 mg/m³, 0,01 ppm
AR, (3)

- Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Protection respiratoire:
Filtre A/P2 (EN 141, EN 143)



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Protection des mains:
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.



Gants de protection (EN 374)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

- Matériau des gants
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 29.04.2021

Nom du produit: PUR Floorline Komp B

(suite de la page 5)

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 2

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Selon désignation produit

· Odeur: Caractéristique

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle
d'ébullition: 124-128 °C

· Point d'éclair 27 °C (DIN 53213)

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

· Température d'inflammation: 280 °C (DIN 51794)

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure: 1,7 Vol %

Supérieure: 8,4 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C: 10,7 hPa

· Densité à 20 °C: 1,095 g/cm³ (DIN 53217)

· Densité relative: Non déterminé.

· Densité de vapeur: Non déterminé.

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 29.04.2021

Nom du produit: PUR Floorline Komp B

(suite de la page 6)

- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Pas ou peu miscible
- Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.
- Viscosité:
 - Dynamique: Non déterminé.
 - Cinématique à 20 °C: 33 s (DIN 53211/4)
- Teneur en solvants:
 - VOC (CE) 23,65 %
 - VOCV (CH) 23,65 %
 - Teneur en substances solides: 76,4 %
- 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:
 - Possible en traces.
 - Gaz nitreux
 - Gaz hydrochlorique (HCl)
 - Acide cyanhydrique (ou acide prussique)
 - Monoxyde de carbone
 - Oxydes nitriques (NOx)

* RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë
 - Nocif par inhalation.
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

 - 112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle**
 - Oral LD50 1.880 mg/kg (rat)
 - Dermique LD50 1.480 mg/kg (lapin)
- Effet primaire d'irritation:
 - Corrosion cutanée/irritation cutanée
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Sensibilisation respiratoire ou cutanée
 - Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 29.04.2021

Nom du produit: PUR Floorline Komp B

(suite de la page 7)

- Indications toxicologiques complémentaires:
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Peut irriter les voies respiratoires.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Catalogue européen des déchets
08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU
- ADR, IMDG, IATA UN1263
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR UN1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
- IMDG, IATA PAINT RELATED MATERIAL

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 29.04.2021

Nom du produit: PUR Floorline Komp B

(suite de la page 8)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
· Étiquette 3

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.
· Label 3
· 14.4 Groupe d'emballage III
· ADR, IMDG, IATA III
· 14.5 Dangers pour l'environnement: Non
· Marine Pollutant: Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 30
· No EMS: F-E,S-E
· Stowage Category A
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR
· Catégorie de transport 3
· Code de restriction en tunnels D/E

· IMDG
· Limited quantities (LQ) 5L
· "Règlement type" de l'ONU: UN 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3, III

* RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
· Directive 2012/18/UE
· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
· Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 29.04.2021

Nom du produit: PUR Floorline Komp B

(suite de la page 9)

- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 74
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales:
- Classification complémentaire selon GefStoffV (ordonnance sur les produits dangereux) annexe II:
- Classe Part en %
 - I <1
 - NK 10-25
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
 - H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 - H302 Nocif en cas d'ingestion.
 - H312 Nocif par contact cutané.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H330 Mortel par inhalation.
 - H332 Nocif par inhalation.
 - H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.
- Acronymes et abréviations:
 - RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 - ICAO: International Civil Aviation Organisation
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
 - VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
 - Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 29.04.2021

Nom du produit: PUR Floorline Komp B

(suite de la page 10)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

. * Données modifiées par rapport à la version précédente